

Paris, mai 2015,

STOP AUX CYCLISTES MORTS SUR LA ROUTE ! LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME RÉCLAME 10 MESURES URGENTES POUR ENRAYER L'INSÉCURITÉ DES CYCLISTES SUR LA ROUTE.

Des cyclistes sont encore trop souvent victimes de chauffards allant trop vite, sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants. Le récent accident à Laval (conducteur alcoolisé qui a fauché un groupe : bilan 1 mort, 12 blessés) en témoigne à nouveau. Certains automobilistes ne se rendent pas compte que leur véhicule peut se transformer en une véritable arme mortelle. À l'inverse, « un cycliste n'a jamais renversé une voiture ».

Avec le PAMA*, l'État prévoit des mesures de sécurité pour que la route soit moins mortelle et utilisée intelligemment par tous les usagers. Pour un réel partage de la route et une diminution du nombre de cyclistes tués, la Fédération française de cyclotourisme demande la prise urgente des mesures suivantes :

- Autoriser les véhicules, lorsque la visibilité est bonne, à franchir la ligne continue pour doubler un ou des cyclistes au lieu de les frôler et risquer de les renverser.
- Réaffirmer auprès des automobilistes l'obligation de mettre le clignotant pour doubler des cyclistes, cet usage ayant quasiment disparu.
- Généraliser l'implantation de radars de vitesse dans les zones accidentogènes des routes secondaires où les excès de vitesse sont courants.
- Apposer en plus grand nombre les panneaux « Partageons la route, je dépasse : 1,50 m »
- Limiter les cyclistes aux trottoirs et aux Véloroutes et voies vertes n'est pas une solution. C'est une exclusion et une discrimination au droit de la route et au droit de chacun de pouvoir circuler. C'est là encore donner la priorité aux véhicules automobiles ou motorisés.
- Généraliser les indications d'angles morts sur tous les grands véhicules (camions, bus, véhicules longs, camping-cars de grand gabarit, etc.)
- Imposer l'alcool taux « 0 » pour conduire et pas de libéralisation de l'usage de stupéfiants. Imposer le système anti-démarrage pour les véhicules.
- Sanctionner plus fortement au pénal les auteurs d'accident grave ou mortel sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.
- Interdire à tous les véhicules non contrôlés de pouvoir circuler.
- Accentuer et insister dans les auto-écoles sur les devoirs des automobilistes envers les cyclistes et les piétons, dans le respect du Code de la route.

Les grands chiffres

Selon les chiffres de la Sécurité Routière, le nombre de morts à vélo sur douze mois glissants a enregistré une hausse de 6 %, soit 158 cyclistes tués entre octobre 2013 et octobre 2014. Particulièrement vulnérables, les cyclistes représentent 5 % de la mortalité routière et 15% des blessés graves pour seulement 2 % du trafic, selon les données de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar). Si la part modale du vélo atteignait les 20 %, on compterait plus de 1 500 morts sur les routes et un nombre imposant de blessés graves.

La FFCyclotourisme et la sécurité à vélo

Référente auprès des pouvoirs publics, et délégataire par l'état pour l'activité cyclotourisme, la Fédération française de cyclotourisme édite des guides pour accompagner les aménageurs : *Charte Cyclable*, *Livre blanc sur les aménagements dangereux*. Elle mène de nombreuses actions de prévention pour garantir une bonne sécurité, et valoriser la bonne pratique auprès des amateurs de vélo et des usagers pour un meilleur partage de la route : campagne Angles Morts, fiches « Bon réflexes » à destination du grand public, brochure « rouler en groupe », information systématique aux nouveaux détenteurs de permis – action suspendue par manque de financement -, éducation routière pour les plus jeunes licenciés.

* PAMA : Plan d'actions pour les mobilités actives, lancé par le gouvernement le 5 mars 2014

La FFCT en bref...

La Fédération française de cyclotourisme est la première fédération de randonnée à vélo en France. Elle a pour objectif de développer le tourisme à vélo en France et la pratique du vélo pour tous. Elle organise 4 500 randonnées en France et à l'étranger, qui attirent chaque année plus de 2 millions de participants. Ses clubs et ses écoles de cyclotourisme accueillent, conseillent et forment débutants et confirmés, à travers toute la France.

En chiffres

- Création en 1923
- 95 comités départementaux
- 23 ligues régionales
- 350 écoles de cyclotourisme
- 3 100 clubs
- et 126 516 licenciés (au 30/11/2014)

Contacts Presse FFCT

Sophie Mauriange : 01.56.20.88.78 / 06.82.70.66.92, presse@ffct.org

Bertrand Houillon : 01.56.20.88.73 / 06.74.08.21.19, b.houillon@ffct.org

www.ffct.org / www.veloenfrance.fr